



FOUSSAIS-PAYRE, le 19 juin 2023.

Mesdames, Messieurs,

Lors de l'atelier sur « l'étude de mobilité sur l'axe LA ROCHELLE – LA ROCHE SUR YON » organisé le 9 juin 2023 à LUCON par les Régions NOUVELLE AQUITAINE et PAYS DE LA LOIRE, nombre de représentants ont déploré le peu d'attractivité dans les horaires de train proposés pour relier les agglomérations de LA ROCHELLE et LA ROCHE SUR YON cela dans le cadre de l'étude menée par SYSTRA.

A partir des contraintes existantes :

- Voie unique entre LA ROCHELLE et LA ROCHE SUR YON,
- Uniquement 2 points de croisements des trains (MARANS et LUCON),
- Absence de signalisation entre les gares de croisements (MARANS et LUCON),
- Cantons de Voie Unique assez longs, 37 km entre LA ROCHE SUR YON et LUCON, 42,5 km entre LUCON et MARANS et 23,5 km entre MARANS et LA ROCHELLE,
- Réservation de Blancs travaux entre 14h00 et 15h00 ainsi qu'entre 22h00 et 6h00,
- Des temps de retournements de 10 mn minimum entre deux trains,
- Utilisation de deux automoteurs (+ 1 en réserve) pour assurer la desserte,
- Horaires des trains Intercités invariables,

notre Association des Usagers des Transports de VENDEE (AUT 85) a étudié les possibilités pour une desserte maximum sur une Voie Unique entre LA ROCHELLE et LA ROCHE SUR YON.

Nous avons intégré dans nos propositions de desserte fine des territoires :

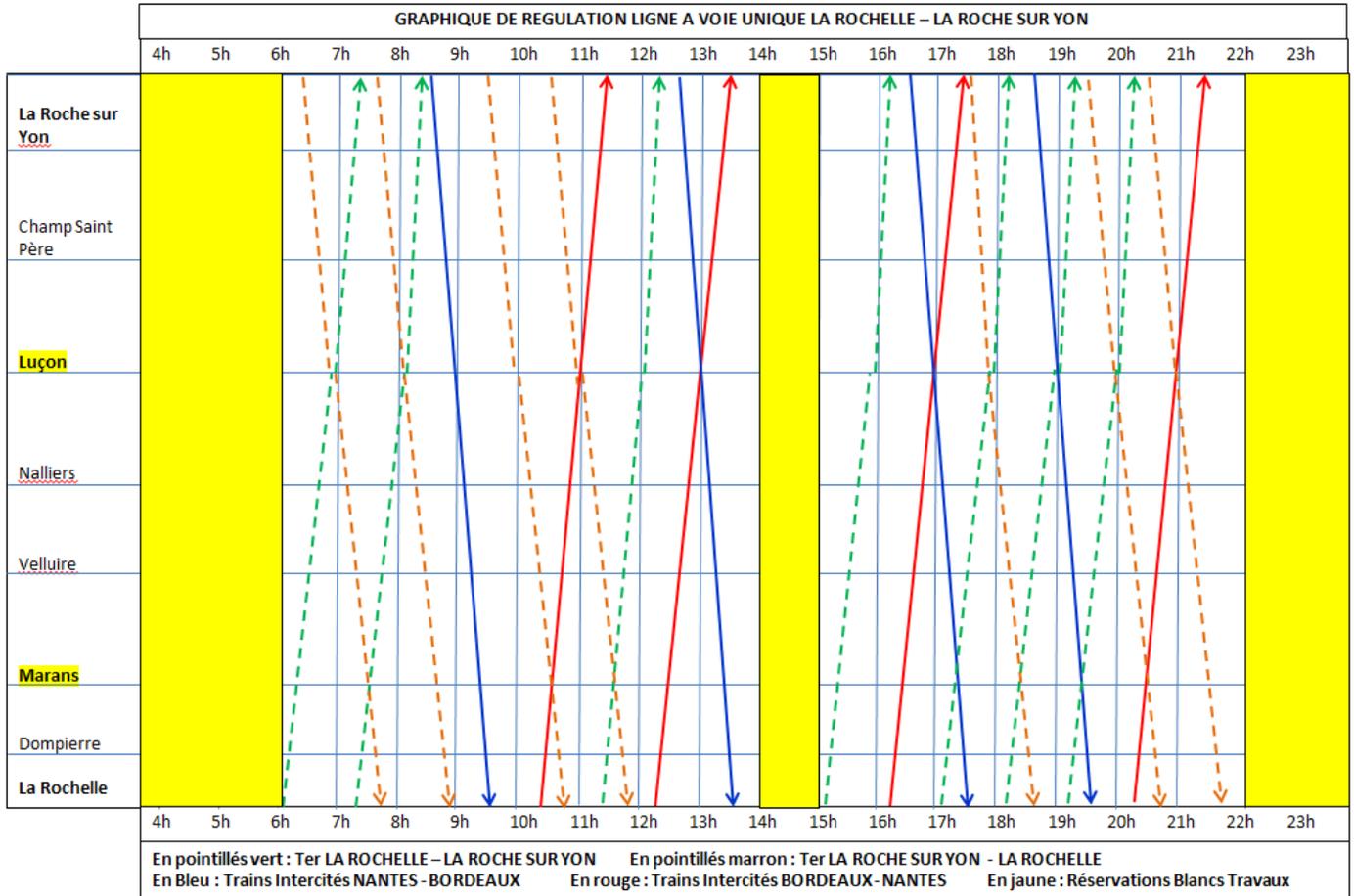
- La création d'arrêts supplémentaires sur les trains Ter existants le matin (859802) et le soir (859809),
- Les correspondances (Ter et TGV) à LA ROCHE SUR YON et LA ROCHELLE,
- Les meilleurs temps de parcours entre deux gares issues des propositions SYSTRA :

LA ROCHELLE – DOMPIERRE : 5 mn	NALLIERS – LUCON : 9 mn
DOMPIERRE – MARANS : 12 mn	LUCON – CHAMP SAINT PERE : 11 mn
MARANS – VELLUIRE : 13 mn	CHAMP SAINT PERE – LA ROCHE SUR YON : 13 mn
VELLUIRE – NALLIERS : 10 mn	

- La création de 5 haltes supplémentaires entre LA ROCHELLE et LA ROCHE SUR YON, (DOMPIERRE – MARANS – VELLUIRE – NALLIERS - CHAMP SAINT PERE),
- L'utilisation de LUCON et de MARANS pour assurer les croisements de trains,
- Des horaires de trains correspondants aux besoins de déplacements du quotidien,
- Un temps de parcours d'1h18 maximum pour relier les agglomérations de LA ROCHELLE et de LA ROCHE SUR YON de façon à rester pertinent face au mode routier,
- Un juste retour pour les usagers de l'investissement de 155,5 millions d'€ effectués par les différents partenaires.

A partir de tous ces éléments, lorsque l'on trace le graphique de régulation (succession et croisement des trains) entre LA ROCHELLE et LA ROCHE SUR YON, il apparait la possibilité de faire circuler 7 Ter dans chaque sens en plus des 4 trains Intercités. Cela représente bien les capacités maximum et non un projet de desserte.

GRAPHIQUE DE REGULATION LIGNE A VOIE UNIQUE LA ROCHELLE – LA ROCHE SUR YON



PROPOSITION HORAIRES DE L'AUT 85 POUR LA DESSERTE Ter LA ROCHELLE – LA ROCHE SUR YON

Correspondances de :	Saintes 6h46						Poitiers 16h56	Saintes 17h51				
N° Train	859802	Ter B	IC 3852	Ter F	IC 3854		Ter G	IC 3856	Ter H	Ter J	Ter K	IC 3858
La Rochelle	6h07	7h13	10h19	11h13	12h19		15h00	16h19	17h03	18h07	19h03	20h19
Dompierre	6h12	7h18		11h18			15h05		17h18	18h12	19h08	
Marans	6h24	7h30/32		11h30/32			15h17/19		17h20/23	18h24/26	19h20/23	
Velluire	6h37	7h45		11h45			15h32		17h29	18h39	19h36	
Nalliers	6h47	7h55		11h55			15h42		17h39	18h49	19h46	
Luçon	6h56/58	8h04	10h58/00	12h04/06	12h58/00		15h51/52	16h58/00	17h51/54	18h58/00	19h55/57	20h58
Champ St Père	7h09	8h15		12h17			16h03		18h05	19h11	20h08	
La Roche sur Yon	7h22	8h28	11h22	12h30	13h22		16h16	17h22	18h18	19h24	20h21	21h22
Correspondances vers :	7h35 Nantes	8h33 Nantes		12H48 Les Sables d'Olonne 12h59 Nantes			16H27 Les Sables d'Olonne 16h59 Nantes		18h29 Les Sables d'Olonne 19H02 Nantes		21H02 Les Sables d'Olonne	

PROPOSITION HORAIRES DE L'AUT 85 POUR LA DESSERTE Ter LA ROCHE SUR YON – LA ROCHELLE

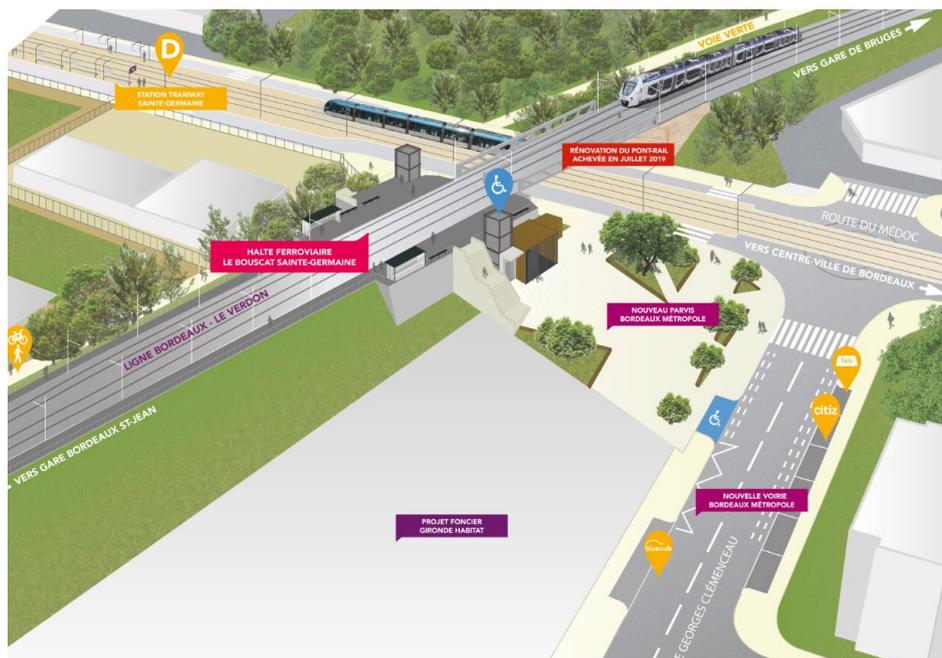
Correspondances de :	Les Sables d'Olonne 6h49		Nantes 9h00	Nantes 9h59 Les Sables d'Olonne 9h57			Les Sables d'Olonne 16h57		Les Sables d'Olonne 19h01 Nantes 19h00		
N° Train	Ter A	Ter C	IC 3831	Ter D	Ter E	IC 3833	IC 3835	Ter I	IC 3837	Ter L	859805
La Roche sur Yon	6h32	7h38	8h36	9h32	10h34	12h36	16h36	17h28	18h36	19h31	20h31
Champ St Père	6h45	7h51		9h47	10h47			17h41		19h44	20h44
Luçon	6h56/58	8h02/04	8h58/00	9h56/58	10h58/00	12h58/00	16h58/00	17h52/54	18h58/00	19h55	20h55/58
Nalliers	7h07	8h13		10h07	11h09			18h03		20h04	21h07
Velluire	7h17	8h23		10h17	11h19			18h13		20h14	21h17
Marans	7h30/32	8h36		10h30/33	11h30/32			18h26/28		20h27	21h30/32
Dompierre	7h44	8h48		10h45	11h45			18h37		20h39	21h44
La Rochelle	7h47	8h53	9h39	10h50	11h51	13h39	17h39	18h42	19h39	20h44	21h49
Correspondances vers :	8H13 Saintes			11H30 Bordeaux	12h27 Poitiers 12H30 Saintes			18H48 Saintes			

Concernant le coût de construction d'une halte ferroviaire :

Récemment, la Région NOUVELLE AQUITAINE a inauguré sur la ligne du VERDON une halte ferroviaire au BOUSCAT dans le cadre du futur RER Métropolitain.

Le montant de sa réalisation s'élevé à 5,5 millions d'€ soit la moitié de ce qui est proposé dans la fourchette SYSTRA (de 5 à 10 millions d'€) cela pour la réalisation de deux quais comme le montre la photo ci-dessous, soit **2,75 M€ pour un quai** cela dans une configuration géographique complexe puisque les quais sont en hauteur, la voie ferrée passant au-dessus de la ligne de Tramway. En partant sur 5 haltes créées comme nous le proposons, cela représente un budget de **18,75 millions d'€**.

Les délais de 5 à 10 ans annoncés pour réaliser de nouvelles haltes ne sont pas supportables à l'égard des coûts.



Lieu à retenir pour la réalisation d'une halte ferroviaire :

Afin de diminuer les coûts de réalisation, nous préconisons de créer à chaque fois que possible, la halte à proximité d'un passage à niveau (PN). Cela est réalisable sans difficulté pour les communes de VELLUIRE, NALLIERS et CHAMP SAINT PERE (Pour Marans, le Passage à Niveau N°131 offrait cette possibilité avant sa suppression dans le cadre des travaux de rénovation). Cette configuration anticipe l'avenir dans le cadre de la reconstruction de la seconde voie, elle dispensera le moment venu d'ouvrage type passage souterrain ou passerelle afin de traverser les voies évitant ainsi des frais supplémentaires. Plusieurs haltes ferroviaires ont été réalisées de la sorte il y a plusieurs années sur la Région NOUVELLE AQUITAINE (AYTRE PLAGES, ANGOULINS, SAINT LAURENT DE LA PRE).

Utilisation de deux automoteurs pour assurer la desserte entre LA ROCHELLE et LA ROCHE SUR YON :

Sans ignorer le coût d'achat d'un automoteur, limiter à deux le nombre d'automoteurs ne semble pas permettre la réalisation d'une desserte de qualité répondant aux besoins de déplacements du quotidien. C'est probablement pour cela que les propositions de SYSTRA ont été sujettes à critique lors de l'atelier du 9 juin 2023, les horaires proposés correspondaient aux seules possibilités de réutilisation des automoteurs.

Il faut donc augmenter le nombre d'automoteurs affectés à cette future desserte.

Infrastructure ferroviaire :

Les contraintes d'une voie unique ne permettent pas de construire une desserte robuste avec des horaires pertinents pour les usagers. Dès lors qu'un train accusera du retard, il y aura un effet « *boule de neige* » comme cela est déjà le cas avec les trains Intercités.

Il faut donc inscrire dès maintenant la reconstruction de la Voie 1 dans les prochains CPER des deux Régions concernées.

La section de voie située entre BEILLANT et SAINT MARIENS nécessite de lourds investissements pour rénover l'infrastructure, la vitesse des trains y est limitée à 60 km/h sur plus de 40 km.

Lorsque celle-ci sera rénovée, les trains Intercités mettront moins de temps pour relier NANTES à BORDEAUX, les horaires des trains Intercités seront donc modifiés. A partir de cela, il sera plus facile de construire une desserte Ter de qualité entre LA ROCHELLE et LA ROCHE SUR YON.

Conclusion :

La réalisation de 5 haltes ferroviaires semble supportable (18,75 M€), en économiser une serait une erreur sachant qu'à chaque fois que une ou des haltes sont créées ou réactivées, les usagers reviennent vers le train, encore plus aujourd'hui au regard de la conjoncture économique.

La construction d'une desserte de qualité dépendra du nombre d'automoteurs affectés, en mutualiser un troisième avec la desserte actuelle serait pertinent pour des déplacements du quotidien.

Il est réalisable de construire une desserte entre LA ROCHELLE et LA ROCHE SUR YON avec des horaires et temps de parcours attractifs si l'on veut s'en donner la peine.

Il nous semble urgent de décider de la desserte souhaitée afin de réserver le plus tôt possible les sillons horaires sachant qu'une compagnie privée de transports de voyageurs a affichée son intention de faire circuler un train entre BORDEAUX et NANTES et peut-être d'autres pour le FRET.

Enfin, il est grand temps que les sommes investies (155,5 M€) dans cette section de ligne d'une longueur de 102 kms bénéficient aux usagers des territoires, ruraux pour certains.

Mesdames, Messieurs, notre Association des Usagers des Transports de VENDEE (AUT 85) reste à votre disposition si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

Pour l'AUT 85 :

Monsieur JUILLET Jean-Paul (Président)

Monsieur COUTURIER Jean-Yves (Participant à l'atelier de concertation)

Monsieur POIRAUD Serge (Participant à l'atelier de concertation)